

Création d'entreprise individuelle avec reprise de matériel

Par frisna_old, le 08/10/2007 à 15:16

Bonjour, je me trouve sur Mayotte. J'étais sur le point de monter une Entreprise Individuelle (un studio d'enregistrement) avec le minimum requis en ce qui concerne le matériel. Juste au moment de m'inscrire, je rencontre quelqu'un qui posséde un studio complet (pour près de 90 000e de matériel), et qui souhaite arreter son activité (causes familiales). Je ne peux financièrement pas lui racheter la totalité du matériel et cherche quoi lui proposer pour collaborer. Je ne souhaite pas reprendre son entreprise mais reprendre son bail et créer la mienne. Que puis je lui proposer pour user de son matériel sans forcément passer par un rachat complet ? Sarl ? Usufruit ? Jouissance ? Merci d'avance

Par Jurigaby, le 08/10/2007 à 15:49

Bonjour.

Pour la matériel, il vous, suffit de faire un petit contrat de location avec eventuellement une promesse de vente assortie avec..